



Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais

Rapport annuel 2011-2012



Ensemble vers la réussite

Mot du président et du directeur général de la Commission scolaire



Nous sommes fiers de vous présenter le rapport d'activités de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais pour l'année scolaire 2011-2012. Comme vous pourrez le constater, nos travaux se veulent en continuité avec les orientations de la Convention de partenariat conclue avec la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le Plan stratégique de la Commission scolaire ainsi que les conventions de gestion et de réussite éducative de nos établissements.

Plus particulièrement, l'année 2011-2012 fut marquée par la consolidation du mode de gestion axée sur les résultats et l'adaptation aux besoins des élèves, notamment la détection en bas âge des élèves en difficulté et l'intervention rapide pour réduire les retards d'apprentissage, et ce, dans un contexte de croissance de la clientèle et de compressions

budgetaires importantes. Tous ces travaux ont été réalisés avec la collaboration des commissaires, des gestionnaires et du personnel de la Commission scolaire et nous tenons à les remercier pour leur engagement et leurs efforts soutenus.

Nous vous réitérons que tous les gestes que nous avons posés et que nous poserons, nous les voulons centrés sur l'élève, sa persévérance et sa réussite, avec l'appui des parents et de la communauté. Nous espérons que la lecture de ce rapport vous convaincra de l'importance que nous donnons aux actions et qu'elles traduisent bien notre volonté d'améliorer la réussite, voire même la performance de nos élèves, notre ouverture et notre transparence envers les parents et la communauté, et notre croyance indéfectible en l'école publique où l'on cultive les réussites.



Le président du Conseil des commissaires,

Jocelyn Blondin

Le directeur général,

Notre organisation en 2011 - 2012

NOTRE PERSONNEL

Personnel enseignant :	878
Personnel professionnel :	72
Personnel de soutien :	478
Personnel cadre :	80

NOS ÉLÈVES

Préscolaire 4 ans :	80
Préscolaire 5 ans :	1 411
Primaire :	7 526
Secondaire :	4 280

Total : 13 297

Total: 14 918 (incluant la FGA et la FP)

Départs à la retraite :	42 personnes
10 ans de carrière :	79 personnes
20 ans de carrière :	40 personnes

Les centres d'éducation des adultes en formation générale ont desservi plus de 666 élèves (ETP) en 2011-2012 et 955 en formation professionnelle. Le Service régional de formation professionnelle en Outaouais accueille tous les élèves de la région 07 dans plus de 45 programmes. C'est un service unique et plein de ressources dont nous sommes également fiers.

Notre mission

Afin de favoriser la réussite de tous ses élèves, d'en faire des citoyens bien intégrés socialement et professionnellement, engagés et responsables, de contribuer au mieux-être et au devenir de la communauté qu'elle dessert, notre Commission scolaire se donne comme mission:

- D'offrir à ses élèves, jeunes et adultes, l'accessibilité à des services éducatifs de qualité, répondant à leurs besoins multiples et variés;
- De soutenir et d'accompagner ses établissements dans la réalisation de leur mission;
- De faire la promotion et de valoriser l'école publique;
- De contribuer au développement de la région et de la communauté par la mise en œuvre de services et d'activités liés à ses champs de compétence.

Nos axes d'intervention

L'accueil: ouverture bienveillante et empathique avec laquelle il faut recevoir l'autre; écoute attentive qui favorise le partage, la discussion, l'entraide, qui conduit au dialogue et atténue les conflits;

L'accompagnement: qui fait bénéficier les autres de notre expertise, qui permet un meilleur travail d'équipe par le partage des compétences, qui permet aussi d'encourager et de soutenir les nouvelles initiatives;

La valorisation: qui reconnaît la contribution de chacun et chacune au bien-être et au succès de l'organisme, qui souligne les initiatives et les bons coups, qui motive, encourage et mobilise, qui incite ce « pas de plus » vers la réussite!

Notre vision

Plus que jamais, notre Commission scolaire se veut une organisation apprenante, animée par l'engagement, le goût de l'innovation et l'esprit d'équipe, dans le respect des personnes et de leurs compétences, avec le plaisir et la satisfaction de s'accomplir ensemble!

Nos valeurs – nos croyances

Soucieuse d'atteindre ses objectifs et de répondre aux besoins et aux attentes du milieu, la Commission scolaire vise le maximum d'efficacité et d'efficience, c'est-à-dire « de faire les bonnes choses et de bien les faire! »

Pour y arriver, la Commission scolaire mise sur ...

L'esprit d'équipe qui se manifeste par la collaboration de chacun et de chacune, l'ouverture aux autres, la mise en commun des informations judicieuses et des bons procédés, le partage de l'expertise et de la compétence de ses membres;

L'engagement qui invite tous les acteurs de la réussite non seulement à persévérer, mais aussi à se dépasser sur la voie de la nouveauté et de la créativité, à aller toujours plus loin, à développer un esprit d'initiative et d'entreprise;

Les relations humaines de qualité où le respect, l'accueil et l'empathie, l'accompagnement et l'entraide, la reconnaissance créent un milieu de vie agréable et stimulant;

L'éthique professionnelle qui incite ses membres à travailler avec un même souci d'honnêteté intellectuelle, de justice, d'équité, de loyauté et d'intégrité.

Bilan de notre plan d'action 2011-2012

Orientation 1 : Des services éducatifs de qualité

Notre Commission scolaire offre des services éducatifs adaptés, des programmes et des parcours scolaires répondant aux besoins et aux intérêts variés de ses élèves, en vue de leur réussite.

Réalisations :

- ◆ Les encadrements ministériels sont intégrés aux orientations et aux actions des services : en particulier le respect du ratio maître-élèves, l'implantation du nouveau bulletin, la mise à jour des normes et modalités, l'appropriation des programmes et des cadres d'évaluation;
- ◆ Les résultats scolaires font l'objet d'une analyse rigoureuse périodique et des moyens sont mis en place pour atteindre les objectifs fixés;
- ◆ Les services éducatifs proposent aux établissements un plan de formation et d'accompagnement qui répond aux besoins exprimés dans le cadre des conventions de gestion;
- ◆ Notre taux de diplomation et de qualification pour la cohorte 2004-2011 est passé à 69,3 %, de 66,5 % qu'il était pour la cohorte 2003-2010; notre taux de sorties sans diplôme ni qualification est à la baisse (de 24,8 % en 2007, à 23,1 % en 2010) particulièrement chez les garçons (amélioration de plus de 4,4 %);
- ◆ Notre taux de réussite aux épreuves uniques du MELS, pour juin 2011, se situe à 93,2 % par rapport à 92,6 % en 2010 (la moyenne provinciale se situant à 91,8 % pour le secteur public);
- ◆ Nos résultats, en français et en mathématique pour le primaire, en français, mathématique et science pour le secondaire, s'améliorent au 1^{er} cycle; en français, alors que les élèves réussissent bien en écriture, ils éprouvent quelques difficultés en lecture, à tous les niveaux;
- ◆ Plus de 25 classes d'aide (au primaire et au secondaire) répondent aux besoins des élèves éprouvant des difficultés (dysphasie, déficiences, troubles envahissants du développement, difficultés de langage et de communication, multi-handicaps, difficultés comportementales sévères, difficultés d'adaptation et d'apprentissage...); 16,7 % de nos élèves du primaire bénéficient de plans d'interventions, alors que ce taux s'élève à 33,3 % au secondaire;
- ◆ La politique régissant l'organisation des services aux élèves à risque, handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (ÉHDAA) a été revue et adoptée;
- ◆ Une équipe d'orthopédagogues a été déployée, centrée sur le dépistage des difficultés scolaires, la prévention et la rééducation;
- ◆ En plus d'une variété de concentrations ou de «voies», la Commission scolaire offre le *Programme d'éducation internationale* et le *Programme Sport-Études*, dans plusieurs de ses établissements, tant au niveau primaire que secondaire;
- ◆ Notre clientèle augmente légèrement en Formation générale des adultes (666 ETP – élèves temps plein, par rapport à 659 l'année antérieure), mais de façon plus significative en Formation professionnelle (955 ETP, par rapport à 871 l'année antérieure);
- ◆ Les services de la RAC (Reconnaissance des acquis et des compétences) a généré 85 diplômes ou qualifications; la SARCA (Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement) a reçu près de 1 820 personnes; et le Réseautact (service aux entreprises) a géré un chiffre d'affaires de 1,7 million de dollars.

À poursuivre :

- ◆ L'accompagnement de notre personnel dans la mise en application de pratiques pédagogiques novatrices, en lien avec les résultats scolaires et les objectifs énoncés dans les conventions de gestion;
- ◆ L'adéquation entre les cadres d'évaluation et les apprentissages effectués en classe;
- ◆ L'implantation du Nouveau pédagogique en Formation générale des adultes (2^e cycle);
- ◆ L'élargissement de notre projet prévention et rééducation à l'ensemble de nos écoles;
- ◆ Des activités en lecture interdisciplinaire à tous les niveaux;
- ◆ La promotion de la Formation professionnelle;
- ◆ Les transitions de qualité entre CPE, préscolaire, primaire, secondaire, adultes;
- ◆ Le service aux clientèles immigrantes;
- ◆ L'accompagnement des clientèles en FMSS (Formation en métiers semi-spécialisés) et en FPT (Formation préparatoire au marché du travail) où les taux de réussite se situent respectivement à 50 % et à 11 %;
- ◆ La mise à jour du parc informatique, l'acquisition de nouveaux ordinateurs portables et de tableaux numériques interactifs;
- ◆ L'élargissement et la promotion de notre offre de service au secondaire compte-tenu de l'exode de la clientèle vers le secteur privé (28,4 %).

Orientation 2 : Un environnement éducatif de choix

Notre Commission scolaire assure un environnement éducatif dynamique, sain et sécuritaire, propice aux apprentissages, à l'épanouissement et à la persévérance scolaire, où le «virage santé» occupe une place importante.

Réalisations :

- ◆ Les établissements sont le théâtre de nombreuses réalisations qui font l'objet de communiqués de presse, d'articles de journaux ou de reportages dans *Le Courant*;
- ◆ Un continuum d'activités en matière « approche orientante » a été proposé aux écoles primaires afin d'apprendre aux élèves à mieux se connaître et à faire des choix judicieux;
- ◆ Les *Projets-Commission* ont été réalisés tels que prévus : la Semaine du Français (du 17 au 21 octobre 2011), l'Expo-Sciences où 39 élèves provenant de 9 écoles ont exposé des projets lors de la finale régionale du 16 au 18 mars 2012; la Semaine des Arts où l'on pouvait parcourir le «Circuit des TrésArts» entre le 8 et le 11 mai 2012, semaine qui a connu son point culminant lors du dévoilement de la murale «Mon école, mon Milieu, Ensemble vers la réussite» à laquelle participaient tous les établissements de la Commission scolaire;
- ◆ 10 projets ont été présentés au 14^e concours québécois en entrepreneuriat dont 4 ont été retenus au niveau régional;
- ◆ Plus de 5 millions de dollars ont été consentis au chapitre du maintien, de l'amélioration et de la transformation des bâtiments, de même qu'à la résorption du déficit d'entretien;



Bilan de notre plan d'action 2011-2012

Orientation 2 - suite

- ◆ Les travaux de construction de la nouvelle École 029 ont été achevés en prévision de son ouverture en septembre 2012; des demandes d'ajouts d'espace ont été acheminées au Ministère (3 nouvelles écoles et les agrandissements de l'immeuble Limoges de l'École du Village et de l'immeuble Notre-Dame de la Joie de l'École de la Vallée-des-Voyageurs);
- ◆ La 2^e phase du *Plan d'accès aux établissements pour personnes handicapées* a été complétée; les travaux touchant maintenant 8 établissements atteignent 1 million de dollars sur les 3,4 millions de dollars consentis;
- ◆ La *Politique en matière de développement durable* a été élaborée et adoptée;
- ◆ En matière d'intimidation et de violence, le sentiment de sécurité, au sein de nos établissements, a été évalué à 79%; les zones vulnérables se situent autour de l'école, à l'heure du dîner ou des récréations ou encore dans les déplacements entre l'école et la maison; des plans de lutte contre l'intimidation et la violence verront bientôt le jour, mais l'ensemble des écoles a déjà prévu des activités de prévention et des protocoles d'intervention dans ce domaine;
- ◆ Plusieurs projets et activités favorisent la saine alimentation et incitent les jeunes à être physiquement actifs;
- ◆ L'engagement des jeunes dans leur communauté est encouragé, de même que la participation à la démocratie (Forum des Jeunes et des Adultes, les 18 janvier et 25 avril 2012).

À poursuivre :

- ◆ Le travail amorcé dans les Services de garde au niveau du programme d'activités éducatives en lien avec les projets éducatifs et les conventions de gestion des écoles;
- ◆ Le développement du concept de l'approche orientante et de la culture entrepreneuriale;
- ◆ La mise à jour et la diffusion des *Plans des mesures d'urgence*;
- ◆ La mise en application de la *Politique en développement durable*;
- ◆ La mise en application des modifications apportées à la Loi de l'Instruction publique par le projet de Loi 56, visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école dont les plans de lutte contre l'intimidation et la violence et les protocoles à conclure avec les services policiers et les organismes sociaux;
- ◆ La sensibilisation à l'importance de faire des choix-santé en matière d'alimentation et d'activités physiques;
- ◆ L'implication communautaire et une sensibilisation à l'éco-citoyenneté.

Orientation 3 : Un personnel attentif aux besoins des élèves

Notre Commission scolaire accompagne, soutient et valorise un personnel compétent travaillant en équipe pour la réussite de ses élèves.

Réalisations :

- ◆ Plusieurs services d'accompagnement (formations, mentorat, coaching, groupes de développement) sont mis en place pour faciliter chez les membres du personnel leur insertion professionnelle ou l'exercice de leurs fonctions; un *Programme d'aide* externe est aussi offert aux employés et employées qui pourraient éprouver des difficultés;
- ◆ La Commission scolaire informe son personnel des modifications apportées aux conventions collectives et publie annuellement les résultats de son *Programme d'accès à l'égalité en emploi*;

Bilan de notre plan d'action 2011-2012

- ◆ Un *Code d'éthique* a été adopté le 11 avril 2012 ; un *Guide d'utilisation responsable de médias sociaux* vient préciser les comportements attendus en matière de communications électroniques;
- ◆ L'approche-client demeure une priorité au sein de nos équipes;
- ◆ Le Comité «Santé/Mieux-être» a proposé des activités favorisant la mise en forme du personnel; il s'est également penché sur la sécurité, la valorisation du personnel et l'amélioration de l'environnement de travail;
- ◆ L'accueil du nouveau personnel (le 26 août 2011) et le Gala du personnel (le 2 décembre 2011) qui vient, entre autres, souligner le départ vers la retraite du personnel, s'inscrivent dans les traditions que la Commission scolaire compte perpétuer.

À poursuivre :

- ◆ L'élaboration et la mise en place d'un programme en insertion professionnelle plus détaillé;
- ◆ L'adoption et la mise en application d'une nouvelle *Politique d'appréciation du rendement et d'accompagnement professionnel du personnel*;
- ◆ La mise en application du *Code d'éthique* et du *Guide d'utilisation responsable des médias sociaux*.

Orientation 4 : Une gestion administrative axée sur la réussite des élèves

Notre Commission scolaire rationalise son fonctionnement et exploite ses ressources en vue de l'atteinte optimale de ses objectifs éducatifs.

Réalisations :

- ◆ L'ensemble du personnel se sensibilise de plus en plus à la gestion axée sur les résultats; que ce soit dans les services administratifs ou dans les établissements, les gestionnaires se fixent des objectifs à atteindre, choisissent les moyens appropriés, mettent en place les pratiques qu'ils jugent gagnantes, évaluent et rendent compte des résultats obtenus, puis se réajustent; les deuxièmes conventions de gestion, élaborées, dans chaque établissement, en juin 2011, s'inscrivent dans cette démarche.
- ◆ Parmi les pratiques efficaces qui ont retenu l'attention des services, on peut noter :
 - L'application de la Loi 20 au niveau de la réduction des dépenses administratives; les efforts à consentir au niveau des compressions budgétaires imposées par le MELS; la multiplication des renditions de compte en matière de finances; l'appropriation des nouveaux outils implantés suite à la révision des normes comptables; les moyens de vérification interne; la comptabilité par projets; l'informatisation de certains formulaires (ex. les bordereaux de paye);
 - L'implantation du nouveau bulletin; les travaux préparatoires à l'utilisation d'un nouveau logiciel permettant de standardiser les Plans d'intervention; l'utilisation du logiciel IScripto pour faciliter l'inscription du personnel aux activités de perfectionnement; l'application de nouvelles pratiques pédagogiques gagnantes dont le dépistage précoce, la prévention et la rééducation;
 - La gestion des surplus d'élèves en raison de la croissance de notre clientèle; le soutien aux services de garde; la rentabilisation du transport;
 - La gestion des plaintes; les diverses stratégies de communication; l'archivage des documents dont les bulletins des élèves;
 - Les nombreux travaux d'entretien et de maintien des immeubles; les ajouts d'espace; les aménagements permettant l'accès aux personnes handicapées;



Bilan de notre plan d'action 2011-2012

Orientation 4: (suite)

À poursuivre :

- ◆ L'utilisation de nouveaux moyens techniques et de nouveaux logiciels visant l'efficacité et l'efficience des services;
- ◆ L'analyse et la mise en œuvre de nouvelles pratiques administratives;
- ◆ L'appropriation des nouveaux encadrements ministériels.

Orientation 5 : Des partenaires désireux de s'engager davantage dans notre mission éducative

Notre Commission scolaire instaure une étroite collaboration entre l'école, la famille et la communauté, en appui à sa démarche éducative, pour le plein développement et l'épanouissement de ses élèves.

Réalisations :

- ◆ Les communiqués de presse, Le Courant, le Cahier de la rentrée, le Cahier des réussites, le Rapport annuel, le site WEB et bientôt le portail, sont autant de moyens privilégiés pour faire connaître aux parents, puis au grand public, les réalisations de notre Commission scolaire;
- ◆ Les parents demeurent nos partenaires privilégiés; ils s'engagent au sein des Conseils d'établissement, du Comité de parents (une vingtaine de membres), du Comité ÉHDAA (une vingtaine de membres également), et des divers comités du Conseil des commissaires; et c'est sans compter toutes les actions bénévoles qu'ils effectuent au quotidien, auprès des jeunes, dans nos établissements;
- ◆ Un suivi rigoureux et diligent des doléances ou des plaintes exprimées par les parents est assuré par le Service du Secrétariat général; les plaintes et les insatisfactions ont été réglées informellement et le Protecteur de l'élève n'a eu à intervenir dans aucun dossier sinon pour expliquer le règlement concernant la gestion des plaintes;
- ◆ La Commission scolaire se fait un devoir d'être présente à tous les événements qui mettent en lumière les réalisations et les réussites de nos élèves; elle siège également, auprès des partenaires du milieu, à tous les comités susceptibles d'améliorer le sort des élèves et de la communauté en général;
- ◆ La Fondation de la Commission scolaire est à l'écoute des besoins des établissements et appuie un bon nombre de projets.
- ◆ La Commission scolaire participe aux travaux présidés par la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) sur l'avenir des commissions scolaires.

À poursuivre :

- ◆ L'implantation du portail, et, notamment, du Conseil sans papier;
- ◆ L'intégration des organismes communautaires et des nouveaux partenaires dans la recherche de solutions visant la persévérance et la réussite scolaires;
- ◆ La reconnaissance des partenaires et la définition de nos besoins en matière de partenariat;
- ◆ L'analyse et la rentabilisation de notre participation au sein de certains organismes partenaires.

Déclaration contre l'intimidation et la violence

Considérant que, pour bien apprendre, il faut d'abord se sentir en sécurité, la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais veut garantir un environnement favorable à l'épanouissement et à la réussite éducative de ses élèves, un environnement exempt d'intimidation et de violence où l'intégrité physique et psychologique sera respectée!

Dans ce contexte, la Commission scolaire doit élaborer, de concert avec les écoles, des plans de lutte contre l'intimidation et la violence et ainsi répondre aux prescriptions établies par le projet de Loi 56 qui est venu modifier la Loi sur l'instruction publique en juin 2012.

Par ailleurs, il faut mentionner que plusieurs projets existaient déjà dans les écoles pour contrer l'intimidation et la violence. Sans dresser une liste exhaustive de toutes les actions mises en place pour pratiquer des interventions et favoriser la prévention, voici quelques projets:

- ◆ Production d'une chanson dans le cadre du projet « Artiste à l'école »
- ◆ Signature - mur de l'engagement qui permet aux jeunes et aux adultes de l'école de dire non à l'intimidation, tous ensemble!
- ◆ Projet « Pacifique Cap Santé »
- ◆ Ateliers présentés par Espace Outaouais
- ◆ Animation organisée par les adultes dans les cours d'école
- ◆ Projet « Gang de choix » en collaboration avec le Service de la Police (Gatineau)
- ◆ Marche contre la violence
- ◆ Projet « Ma cour, un monde de trésors » - animation lors des récréations
- ◆ Distribution d'un dépliant d'information aux parents
- ◆ Production de vidéos. Les vidéos sont disponibles sur le site à l'adresse suivante: http://www.cspo.qc.ca/non_intimidation.htm

La politique pour contrer la violence sera révisée et plusieurs autres actions viendront enrichir notre éventail de projets qui visent à prévenir l'intimidation et à se doter d'outils pour faciliter les différentes interventions.

Merci de nous soutenir dans nos actions!



Nos résultats ... en lien avec la Convention de partenariat

Le contexte dans lequel la présente Convention de partenariat a été élaborée au printemps 2010 prévaut toujours. Notre clientèle est en pleine croissance; au 30 septembre 2012, elle se chiffre à 13 297 élèves sans compter ceux qui fréquentent la *Formation générale des adultes* et la *Formation professionnelle*; elle pourrait, suivant les prévisions ministérielles, dépasser les 17 000 en 2019 - 2020.

Par ailleurs, les dernières statistiques ministérielles, obtenues à ce jour, touchent une fin de cohorte (2004-2005) qui en était à sa 7^e année au secondaire et qui a peu bénéficié des mesures mises en place lors de l'élaboration de la Convention de partenariat (2010); il est donc difficile de mesurer, à ce moment-ci, l'impact que les moyens choisis auront sur la réussite de nos élèves.

1. A. TAUX DE DIPLOMATION

	2001 - 2002			2002 - 2003			2003 - 2004			2004 - 2005		
	Juin 2008			Juin 2009			Juin 2010			Juin 2011		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
CSPO	67,0	72,5	69,6	64,0	71,9	67,8	60,1	74,2	66,5	64,5	74,1	69,2
Région 07	60,7	71,4	66,1	58,1	70,3	64,2	58,0	71,6	64,8	58,0	71,5	64,8
Réseau public	61,5	75,7	68,5	60,8	74,7	67,6	61,1	75,2	67,9	63,1	75,9	69,3
Québec	65,9	78,9	72,3	65,6	78,3	71,9	66,0	78,8	72,3	67,6	79,5	73,4

CIBLE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT :

Situation de départ en juin 2008 : 69,6 %

Pour juin 2013 : **74 %** pour juin 2017 : 78 % pour juin 2020 : 81 %

REMARQUES : par rapport à l'an dernier, la diplomation est en croissance chez les garçons (4,4 %) et relativement stable chez les filles. Dans le Portrait des statistiques ministérielles, on note une légère augmentation de ,9 % en Formation générale des jeunes, une augmentation appréciable de 2,4 % en Formation générale des adultes, et une légère diminution de ,4 % en Formation professionnelle, toujours par rapport à juin 2010.

1. B. TAUX DE SORTIES SANS DIPLÔME NI QUALIFICATION EN FGJ

CIBLE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT :

Situation de départ en juin 2008 : 27,7%

	2006 - 2007			2007 - 2008			2008 - 2009			2009 - 2010		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
CSPO	29,3	20,0	24,8	32,4	22,8	27,7	28,4	22,6	25,6	24,9	21,3	23,1
Région 07	n.d.	n.d.	34,2	41,4	27,6	34,6	34,4	24,0	29,3	34,0	26,0	30,1
Réseau	30,1	17,9	23,9	29,0	17,8	23,3	26,1	16,5	21,3	24,8	15,6	20,1
Québec	26,0	15,6	20,7	25,2	15,6	20,3	22,6	14,3	18,4	21,5	13,6	17,4

Pour juin 2013 : **26 %** pour juin 2017 : 23 % pour juin 2020 : 20 %

REMARQUES:

- notre taux de sorties sans diplôme ni qualification est passé de 25,4 % en 1999 - 2000 à 23,1 % en 2009 - 2010, avec plusieurs fluctuations en cours de route.
- notre taux de sorties sans diplôme ni qualification s'améliore chez les garçons de façon significative.

Nos résultats ... en lien avec la Convention de partenariat

1 B. TAUX DE SORTIES SANS DIPLÔME NI QUALIFICATION EN FGA

2006 – 2007 : 36 % 2007 – 2008 : 37 % 2008 – 2009 : 37 %
2009 – 2010 : 35 % 2010 – 2011 : 37 % 2011 – 2012 : 34 %

CIBLE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT :

Situation de départ en juin 2008 : 37%

Pour juin 2013 : 35 % pour juin 2017 : 33 % pour juin 2020 : 30 %

2. RÉSULTATS AUX ÉPREUVES UNIQUES DU MELS

▣ Taux de réussite pour l'ensemble des épreuves uniques, de juin 2005 à juin 2011 :

	CSPO	Région 07	Réseau public	Québec
Juin 2005	84,7	82,3	80,7	83,4
Juin 2009	86,0	85,4	86,0	88,2
Juin 2010	92,6	91,4	91,8	93,3
Juin 2011	93,2	90,5	91,8	93,4

En juin 2010 et en juin 2011, le français et l'anglais sont les seules deux matières où des examens ont été administrés, ce qui rend aléatoire la comparaison avec les années antérieures.

▣ Taux de réussite aux épreuves de français (écriture) de 5^e secondaire :

Entre juin 2007 et juin 2011, le taux de réussite de la CSPO est passé de 79,2 % à 73,8 % alors que pour l'ensemble du réseau public, il est passé de 81,4 % à 80,5 %; par ailleurs les résultats préliminaires de juin 2012 annoncent des résultats à la hausse, dépassant les 82 %.

CIBLE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT :

Situation de départ en juin 2009 : 78 %

Pour juin 2013 : 83 % pour juin 2017 : 87 % pour juin 2020 : 92 %

3. TAUX DE QUALIFICATION DANS LE PARCOURS DE FORMATION AXÉE SUR L'EMPLOI

Suivant les indications actuelles, le taux de qualification en FPT (Formation préparatoire au marché du travail) se situerait à 11 % et à 50 % en FMSS (Formation aux métiers semi-spécialisés).

CIBLE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT :

Situation de départ en juin 2008 : 25 %

Pour juin 2013 : 18 % en FPT et 46 % en FMSS pour juin 2017 : 22 % en FPT et 50 % en FMSS

4. UN ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE

Deux objectifs ont été arrêtés : le taux d'élèves physiquement actifs et le taux d'élèves éprouvant un sentiment de sécurité dans nos établissements. Le taux d'élèves physiquement actifs n'a pu être évalué; nous sommes en attente de précisions émanant du MELS à cet effet. Par contre le taux d'élèves éprouvant un sentiment de sécurité s'élève à 79 % pour l'ensemble de la Commission scolaire (82 % au primaire et 76 % au secondaire). Les zones vulnérables ont été identifiées et des actions ont été entreprises qui, pour chaque école, s'inscrivent dans la convention de gestion, et que nous retrouverons dans le plan de lutte contre l'intimidation et la violence qui verra le jour cet automne.



Nos résultats ... en lien avec la Convention de partenariat

5. LE NOMBRE DE NOUVEAUX INSCRITS EN FORMATION PROFESSIONNELLE (TEMPS PLEIN), ÂGÉS DE MOINS DE 20 ANS

→ 2004 – 2005 : 155 → 2005 – 2006 : 149 → 2006 – 2007 : 167 → 2007 – 2008 : 160
→ 2008 – 2009 : 193 → 2009 – 2010 : 199 → 2010 – 2011 : 213

CIBLE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT :

Situation de départ en juin 2008 : 160

Pour juin 2013 : 170 pour juin 2017 : 185 pour juin 2020 : 200

Moyens privilégiés pour favoriser la réussite!

- ◆ Un plan d'accompagnement du personnel en lien avec les besoins exprimés dans les conventions de gestion (particulièrement en lecture, en mathématique et en science);
- ◆ Une expérimentation élargie de l'enseignement explicite et de l'enseignement réciproque;
- ◆ Un déploiement de l'équipe d'orthopédagogues dans les établissements centrée sur la rééducation, le dépistage et la prévention;
- ◆ L'harmonisation de l'élaboration et du suivi des plans d'intervention;
- ◆ Une importance plus grande accordée aux diverses transitions par la transmission des informations permettant une continuité de services, plus particulièrement auprès des élèves éprouvant des difficultés;
- ◆ Une application plus rigoureuse des voies de renforcement de la Stratégie d'intervention «Agir autrement»;
- ◆ La lecture interdisciplinaire priorisée à tous les niveaux;
- ◆ Un suivi plus rigoureux des élèves empruntant le parcours de formation axée sur l'emploi;
- ◆ Le déploiement du continuum en «approche orientante» et la promotion de la Formation professionnelle;
- ◆ L'instauration de mesures rehaussant le sentiment de sécurité, dans chaque établissement, et de mesures visant à rendre davantage les élèves physiquement actifs.

Pilotage des conventions de gestion!

Chaque année, au moment du bilan annuel, les établissements sont appelés à broser un tableau de leur situation. Les résultats scolaires ont été analysés, à chaque étape, à partir de tableaux de bord élaborés grâce au logiciel LUMIX, par le Service de l'organisation scolaire. De nouveaux objectifs sont alors fixés pour l'année subséquente. Deux rencontres annuelles, entre la direction de l'établissement et le directeur général adjoint, permettent d'échanger sur les résultats obtenus, la pertinence des nouvelles cibles, les moyens choisis pour y arriver. Un plan d'accompagnement, élaboré par le Service des ressources éducatives, répond aux besoins exprimés par les établissements dans leur convention de gestion.

Au fil du temps, le nombre d'objectifs est appelé à croître afin de répondre aux réalités des établissements; ainsi des cibles seront définies en lien avec la lutte à l'intimidation et à la violence ou encore, dans le domaine des saines habitudes de vie, ou de la promotion de la *Formation professionnelle*.

Les décisions du Conseil des commissaires et du Comité exécutif

Au Conseil des commissaires

Les membres du Conseil des commissaires ont siégé à 11 reprises lors de l'année 2011-2012. Plusieurs décisions ont fait l'objet de discussions autour de la table et les commissaires ont adopté les résolutions afférentes. Nous vous dressons une liste des différentes décisions.

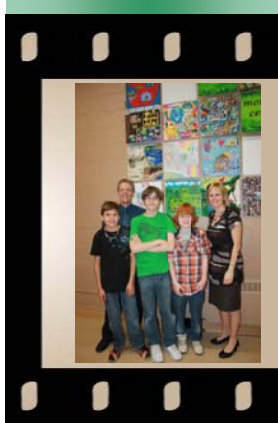
Nominations

Le Conseil des commissaires a procédé à la nomination de 3 directrices d'écoles primaires, des membres du Comité d'exécutif et au renouvellement du poste de directeur général aux affaires éducatives. Il a également adopté les structures administratives et les plans d'affectation des emplois de cadres d'écoles, de centres et des administrateurs et administratrices. De plus, il a procédé à l'évaluation du directeur général.

Le Conseil a également procédé à l'embauche de firmes de professionnelles et professionnels pour la construction d'une école, pour les différents projets d'agrandissement et pour les projets liés aux mesures de maintien, d'amélioration et de transformation des bâtiments.

Adoption

- Politique des frais de déplacements du personnel et des commissaires
- Taux sur les arrérages de taxes à 16 %
- Budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette
- Politique d'organisation des services éducatifs aux élèves à risque, handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
- Politique en matière de développement durable
- Implantation d'une concentration en arts/multimédias et arts de la scène dans une école secondaire et un programme de types Art-études - Sport-études pour une école primaire
- Implantation d'une concentration Multi-sports dans une école secondaire
- Plan triennal d'immobilisation et de destination des immeubles 2012-2015
- Actes d'établissements 2012-2013
- Nouvelle dénomination pour le Centre de formation générale des adultes - Centre Saint-Raymond
- Code d'éthique pour tous les intervenants de la CSPO
- Évaluation du rendement et accompagnement - consultation
- Cadre budgétaire 2011-2012
- Travaux d'amélioration et de transformation des bâtiments
- Participation au programme Forces-Avenir
- Protocole d'entente avec la Ville de Gatineau (Fonds verts) pour certaines écoles
- Prolongation de l'échéance de retour à l'école d'appartenance pour le secteur du Plateau
- Bilan du Plan d'action 2010-2011 et Plan d'action 2011-2012
- Financement annuel au Service régional de formation professionnelle en Outaouais
- Plans de travail et mandats de différents comités permanents
- Rémunération des commissaires selon le décret
- Projet d'agrandissement du Centre communautaire du Plateau
- Différents protocoles d'entente spécifique entre la Ville de Gatineau et les écoles primaires pour la location de locaux et pour l'aménagement d'une cour d'école
- Protocole d'entente de partenariat avec les Caisses Desjardins
- États financiers
- Nomination des vérificateurs externes
- Régime d'emprunt à long terme
- Nomination des commissaires - comités permanents et comités internes, représentation auprès des organismes, dont la FCSQ, la Chambre de Commerce, etc.



Les décisions du Conseil des commissaires et du Comité exécutif

Approbation

- Budget des établissements de la CSPO
- Transfert du programme d'Entretien général à la C.S. des Draveurs
- Rapport annuel 2010-2011

Contrats et achats

- Achat d'ordinateurs
- Contrat de location de licences
- Contrat pour la ventilation du gymnase - École du Parc-de-la-Montagne
- Cueillette des ordures
- Remplacement de fenêtres - École Côte-du-Nord, École Saint-Jean-Bosco, École secondaire Grande-Rivière, École secondaire Mont-Bleu
- Remplacement de l'unité de climatisation au centre administratif
- Réfection des divers bassins de toiture pour certains établissements
- Travaux de réfection du mur arrière - immeuble Notre-Dame-de-la-Joie

Autres engagements

- Demande d'allocation au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) pour l'aménagement de locaux pour le programme de plomberie et de chauffage
- Soirées d'information pour les bassins de certaines écoles primaires
- Assermentation des commissaires parents
- Participation au regroupement d'achat pour les tableaux numériques interactifs
- Endossement de la décision émise par le Comité des services éducatifs de ne pas implanter, au sein de la Commission scolaire, le projet d'une école alternative
- Séance d'information pour le transfert du programme Sports-études
- Renouvellement d'une demande de reconduction du programme de concentration musique et arts dans une école secondaire
- Tenue d'un Lac-à-l'épaule
- Demande à la Ville de Gatineau d'affecter des brigadiers à des endroits stratégiques
- Appui à l'organisme Le Vent dans les lettres
- Appui d'une demande du Centre de Petite Enfance pour la construction d'un service de garde
- Présentation de la carte de vœux de la CSPO
- Dénonciation des coupures afférentes aux règles budgétaires et appui à la FCSQ
- Dénonciation des propos tenus par la Fédération des cégeps concernant l'offre de francisation
- Dénonciation quant à l'imposition par le MELS d'achats d'ordinateurs auprès du Centre des services partagés du Québec
- Participation à la tournée de la FCSQ en région
- Soutien de la Fondation de la CPO auprès des établissements

Autres représentations

En plus de siéger aux différentes séances ou comités, les commissaires sont invités à participer ou à assister à des événements au sein de la Commission scolaire. La Commission scolaire est dynamique et de beaux projets ont été vécus en 2011-2012. Sans dresser une liste exhaustive, voici quelques-uns des événements qui ont marqué l'année:

- Visite des établissements lors de la rentrée scolaire
- 50^e anniversaire de l'École Jean-de-Brébeuf et 10^e anniversaire du Centre de formation des adultes L'Arrimage
- Salon de la formation professionnelle et de la formation technique

Les décisions du Conseil des commissaires et du Comité exécutif

Autres représentations (suite)

- Inauguration de l'agrandissement de l'École Euclide-Lanthier et désignation officielle de la bibliothèque: « Bibliothèque Andrew-Rhéaume »
- Semaines thématiques dont la Semaine du personnel enseignant, de soutien, des professionnels, Semaine du français à la CSPO, Semaine des arts à la CSPO, Semaine de la sécurité dans le transport scolaire, Semaine des directions d'établissement, Semaine pour l'école publique, Semaine des services de garde, etc.
- Forum des jeunes et des adultes CSPO
- Gala du personnel retraité et du personnel ayant atteint 10 et 20 ans de service
- Lancement du projet éducatif - École des Deux-ruisseaux
- Événements reliés à la Fondation de la Commission scolaire
- Soupers-bénéfice
- Camp des métiers
- Remise du Prix du commissaire et remise du Prix du bénévole CSPO
- Défi Pierre Lavoie
- Conférences de presse
- Soirée du Mérite scolaire FCSQ
- Soirée ADEOQ - honneur aux élèves finissants du primaire et du secondaire
- Gala d'excellence de la Revue étudiante
- Reconnaissance des employées, employés ou élèves qui se sont démarqués au cours de l'année
- Soirée hommage - Reconnaissance des acquis et des compétences
- Expositions artistiques
- Remise de bourses - Gala du sport étudiant
- Expo-sciences locale et régionale, Défi Apprenti-Génie et Génie inventif
- Soirée des Oscars

Ce ne sont que quelques-uns des événements qui ont su colorer la toile de fond de l'année 2011-2012, tant au niveau des établissements qu'au sein du Conseil des commissaires.

Au Comité exécutif

Les membres du Comité exécutif ont également été appelés à rendre des décisions concernant différents sujets.

Nominations

Les membres du Comité exécutif ont procédé à la nomination de quatre personnes à la direction adjointe des écoles et des centres, d'une coordonnatrice au Service des ressources éducatives, d'une infirmière auxiliaire dans une école primaire et ont signé deux contrats de service.

Ils ont également nommé le président du Comité exécutif et le vice-président et ont désigné le commissaire responsable de la vérification des comptes.

Adoption

- Modifications aux règles de surveillance des dîneurs et dîneuses - préscolaire et primaire
- Autorisation de participation des commissaires aux congrès et colloques
- Programme d'aide au personnel - appel d'offres
- Renouvellement du portefeuille d'assurances
- Calendriers scolaires des ordres d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et adultes en Formation générale et Formation professionnelle



- Modification à l'horaire d'entrée des élèves d'un secteur
- Comité de négociation pour les contrats de transport scolaire

Contrats et achats

- Réfection des salles de toilettes - Centre La Génération, École du Lac-des-Fées, École internationale du Mont-Bleu
- Achat de fournitures pour la nouvelle école
- Achat de serpentins pour le système de chauffage - École secondaire Mont-Bleu
- Système alarme-incendie - renouvellement
- Remplacement de fenêtres - immeuble Sainte-Marie
- Fermeture des cages d'escaliers - École Saint-Jean-Bosco
- Remplacement du parement mural - École du Lac-des-Fées
- Location - système d'affranchissement postal
- Approbation d'achat d'ordinateurs portables
- Remplacement du système de stockage et d'alimentation de mazout - École du Dôme
- Remplacement du système de chauffage de l'École du Parc-de-la-Montagne
- Aménagement - Service accueil, de référence, de conseils et d'accompagnement (SARCA)
- Aménagement - salles d'apaisement - École Saint-Jean-Bosco
- Acquisition du système de réseau sans fil
- Contrat d'aménagement de locaux pour le programme de mécanique lourde au CFPO
- Renouvellement des contrats d'entretien ménager
- Achat d'une tête de ligne numérique de câblodistributeurs Départ - Telecom
- Contrats - transport scolaire exclusif
- Contrat - Service alimentaire - École secondaire Grande-Rivière
- Système de ventilation - École du Parc-de-la-Montagne
- Projet d'accessibilité - École du Grand-Boisé
- Gardiennage - École secondaire de l'Île et École secondaire Mont-Bleu
- Remplacement de l'unité climatique - Sports-études - École secondaire de l'Île
- Escaliers intérieurs - École Saint-Paul
- Réfection des façades - École Saint-Rédempteur

Code d'éthique et de déontologie des commissaires

En vertu de l'article 175.1 de la Loi sur l'instruction publique, LRQ chap. 1-13.3, la Commission scolaire s'est dotée d'un code d'éthique et de déontologie applicable aux membres du Conseil des commissaires.

Un règlement relatif au code d'éthique et de déontologie est donc applicable aux commissaires en conformité avec les valeurs de respect, de transparence et d'intégrité. Il est disponible dans sa version intégrale au Secrétariat général de la Commission scolaire ainsi que sur le site de la Commission scolaire: www.cspo.qc.ca.

En 2011-2012, aucune situation ou allégation de violation du code d'éthique et de déontologie n'a été enregistrée.

Nos finances - 2011-2012

Provenance des revenus

Subventions du MELS	73%	105 599
Taxes scolaires	18%	25 806
Revenus des établissements	8%	11 716
Autres sources	1%	1 814
Total	100%	144 935

Répartition de la masse salariale

	%	millier \$
Hors cadres et cadres	7%	6 785
Personnel enseignant	67%	63 537
Personnel professionnel	5%	5 255
Personnel de soutien	21%	20 325
Commissaires	0%	168
Total	100%	96 070

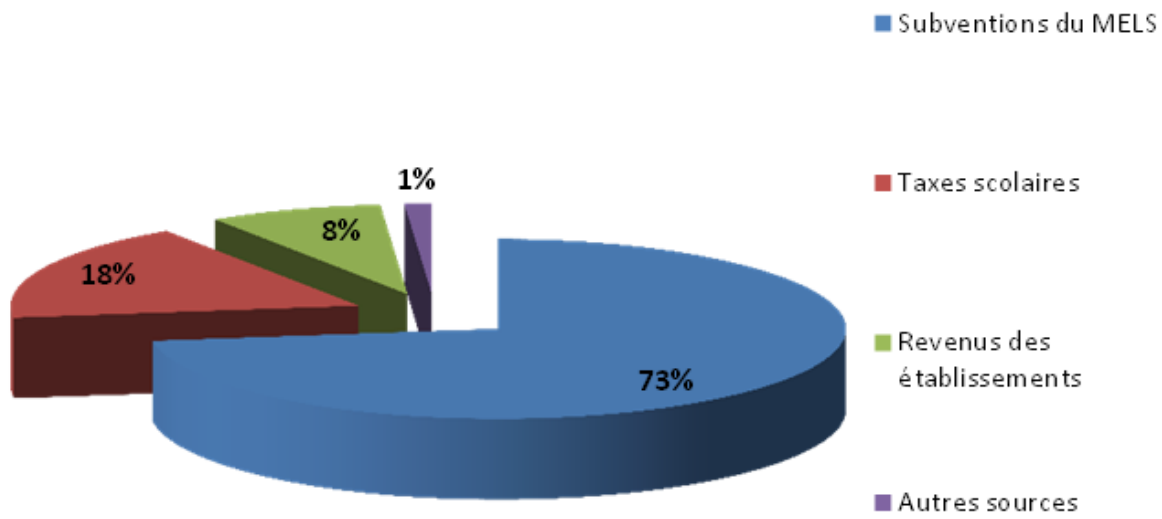
Les dépenses par champs d'activité

Enseignement et de formation	49%	71 203
Soutien à l'enseignement et à la formation	18%	25 831
Services d'appoint	12%	17 198
Administratives	6%	8 384
Relatives aux biens meubles et immeubles	10%	15 221
Connexes	5%	7 292
Total	100%	145 128

Notre situation financière

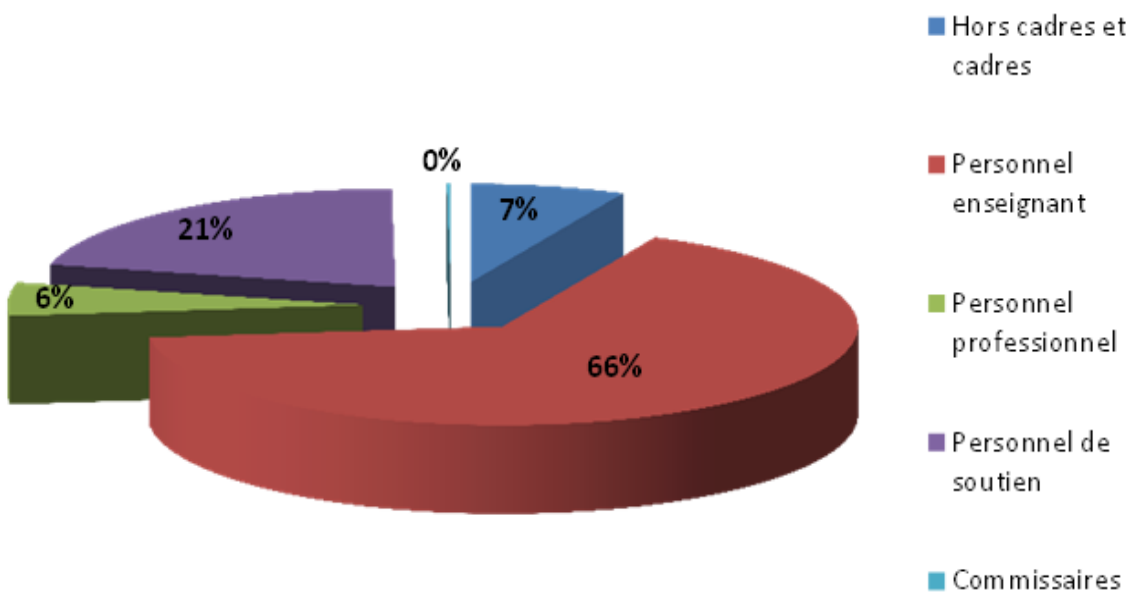
Provenance des revenus

%



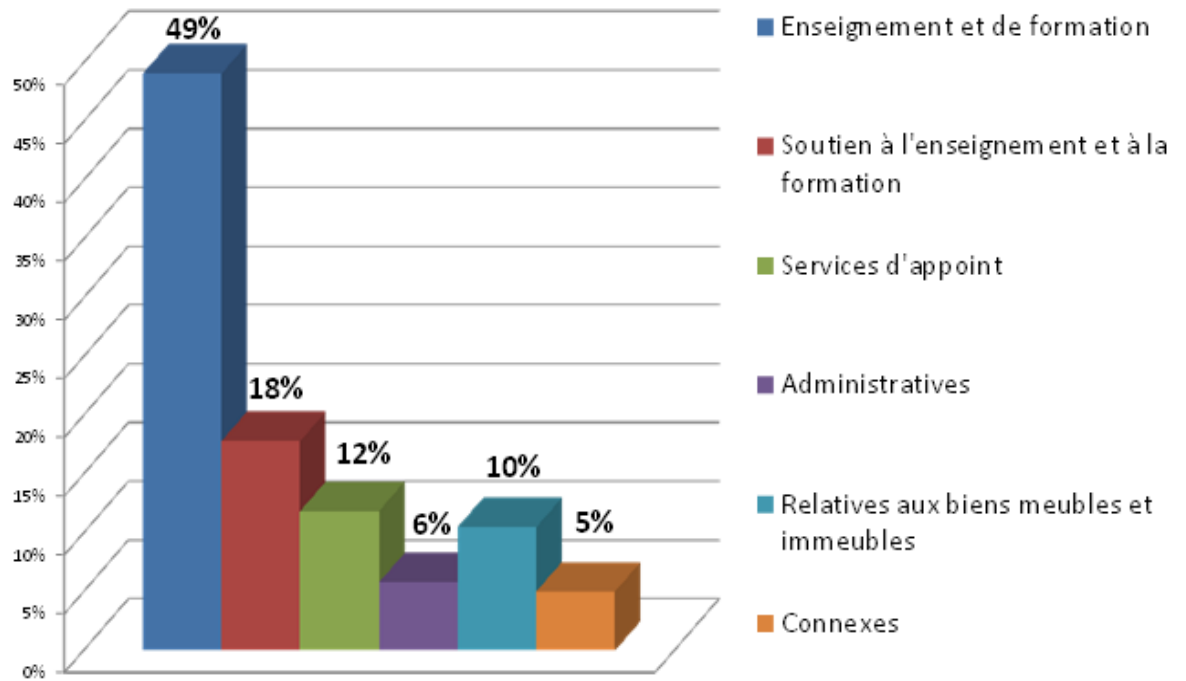
Répartition de la masse salariale

%



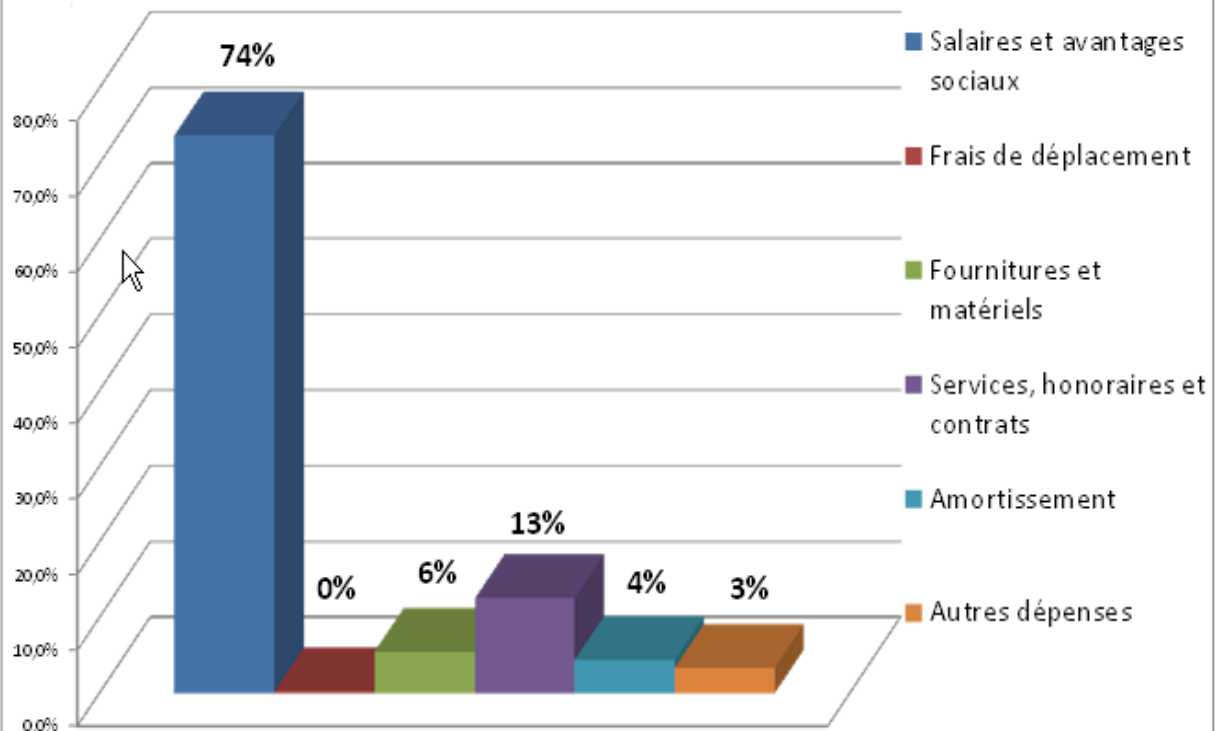
Les dépenses par champs d'activité

%



Les dépenses par nature

%



Conseil des commissaires



Mme Johanne Légaré
Présidente du Comité exécutif
Circonscription 15 - Manoir des Trembles



M. Jocelyn Blondin
Président du Conseil
Circonscription 14 - De l'Université



M. Jean-Pierre Reid
Vice-président du Conseil
Circonscription 17 - Du Nord d'Aylmer



M. Gilbert Couture,
Vice-président du Comité exécutif
Circonscription 3 - Chelsea

2011-2012



M. Michel Gervais
Circonscription 1 - La Pêche



Mme Hélène Bélisle
Circonscription 2 - Pontiac



M. Jean-Pierre Brind'Amour
Circonscription 4 - Du Dôme



Mme Marie-Andrée Lépine
Circonscription 5 - Côte-du-Nord



M. Alain Gauthier
Circonscription 6 - Saint-Paul



Mme Marthe Nault
Circonscription 7 - Mont-Bleu



M. Dominique Kenney
Circonscription 8 - Du Plateau



M. Jacques Lemay
Circonscription 9 - Du Parc-de-la-Montagne



M. Serge Lafortune
Circonscription 10 - Eugène Sauvageau



Mme Francine Poitras
Circonscription 11 - Wright



Mme Francine Lorange
Circonscription 12 - Du Père-Reboul



Mme Sylvie Joannis
Circonscription 13 - Notre-Dame



M. Ugo de Montigny
Circonscription 16 - Des Golfs



Mme Chantal L.-Bélanger
Circonscription 18 - De la Seigneurie



M. Jean Malette
Circonscription 19 - Des Boisés



M. Gilles Chagnon
Circonscription 20 - Des Pionniers



M. Mario Crevier
Circonscription 21 - Des Rédemptoristes



Mme Silvia Barkany
Commissaire parent - primaire



M. André Maurice
Commissaire parent - secondaire

Conseil des commissaires

Introduction

Le mandat

À la suite de ma nomination par la Commission scolaire comme protecteur de l'élève jusqu'au 30 juin 2014, j'ai assumé cette fonction du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012.

Le contenu du rapport

En ce qui concerne le rapport annuel, l'article 220.2 en précise le contenu :

« Le protecteur de l'élève doit transmettre annuellement à la commission scolaire un rapport qui indique le nombre et la nature des plaintes qu'il a reçues, la nature des correctifs qu'il a recommandés ainsi que les suites qui leur ont été données. Le rapport du protecteur de l'élève doit être joint au rapport annuel de la commission scolaire. »

En conformité avec cet article, le contenu de ce rapport se présente comme suit :

Le nombre et la nature des plaintes reçues.

La nature des correctifs recommandés.

Les suites qui ont été données.

En conclusion de ce rapport, une recommandation sera formulée.

Le nombre et la nature des plaintes reçues

Au cours de l'année scolaire 2011-2012, je n'ai reçu aucune plainte formelle qui a nécessité mon intervention en tant que protecteur de l'élève.

Toutefois, nous avons répondu à 10 appels téléphoniques ou correspondances électroniques de la part de personnes qui avaient l'intention de déposer une plainte.

À la réception d'une telle demande, la première étape a été de vérifier la recevabilité de la plainte. Pour ce faire, notre première préoccupation en a été une d'écoute. Nous demandions alors à la personne de nous exposer la situation qui la préoccupait.

Dans tous les cas, le constat a été que les personnes n'avaient pas franchi l'étape du dépôt d'une plainte formelle au responsable des plaintes de la commission scolaire.

Notre rôle a alors été de leur donner toutes les informations nécessaires pour qu'elles puissent suivre le processus établis. À chaque fois, nous nous assurons de leur spécifier qu'elles pouvaient nous contacter de nouveau si cette étape du dépôt de la plainte au responsable de la Commission scolaire ne leur donnait pas satisfaction.

Comme nous n'avons reçu aucun retour, nous en déduisons que la situation problématique vécue par ces personnes a été résolue à leur satisfaction.

La nature des correctifs recommandés

À la suite de cette deuxième année d'expérience dans cette fonction, nous constatons que les demandes sont peu nombreuses. À notre avis, c'est un indice que le processus de règlement des plaintes mis en place donne les résultats escomptés et que les personnes concernées, à chacune des étapes du processus, s'acquittent bien de leur rôle.

Par ailleurs, nous constatons que les personnes qui nous ont contactés manquaient d'information. De l'extérieur, pour ces personnes, le processus leur apparaît toujours complexe. Elles confondent le rôle d'une direction d'établissement, d'un chef de service ou d'un professionnel avec celui du responsable des plaintes. Quand elles rencontrent un problème au niveau d'un établissement scolaire, elles se sentent dépourvues et ne voient pas qu'il y a d'autres étapes possibles pour régler la situation.

Compte-tenu de la nouveauté du processus de règlement des plaintes et du rôle du protecteur de l'élève, cette situation ne nous apparaît pas anormale.

Les suites qui ont été données

Nous considérons que les suites nécessaires ont été données dans chacun des dossiers et que des solutions adaptées ont été apportées à chacune des situations.

Conclusion

En conclusion, la seule recommandation est de poursuivre l'implantation de ce processus de règlement des plaintes et de profiter de toutes les occasions pour en informer la population, les élèves et les parents des établissements scolaires.

Soyez assuré que nous assumons cette fonction au meilleur de notre connaissance dans le seul but d'apporter une modeste contribution à l'amélioration des services aux élèves.

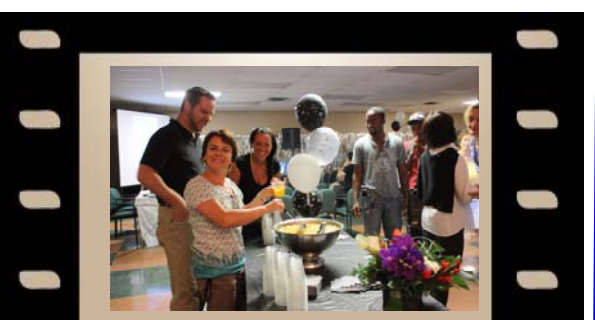
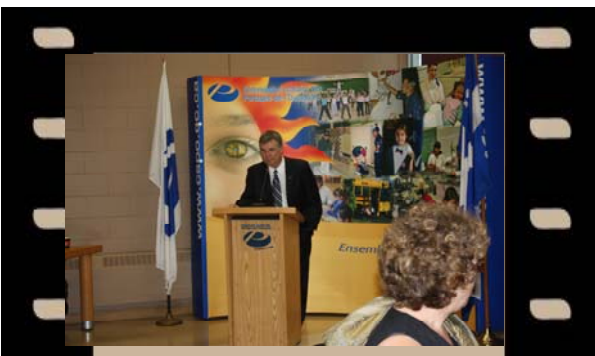
Nous vous prions d'accepter, Monsieur le Président,
l'expression de nos sentiments distingués,

Reynald Labelle,
Protecteur de l'élève

Gilles Taillon,
Substitut au protecteur de l'élève



En images...



NOS ÉTABLISSEMENTS
en 2011-2012

NOS ÉCOLES PRIMAIRES

- ◆ École au Cœur-des-Collines
- ◆ École Côte-du-Nord
- ◆ École de la Vallée-des-Voyageurs
- ◆ École des Deux-Ruisseaux
- ◆ École des Rapides-Deschênes
- ◆ École des Trois-Portages
- ◆ École du Dôme
- ◆ École du Grand-Boisé
- ◆ École du Lac-des-Fées
- ◆ École internationale du Mont-Bleu
- ◆ École du Parc-de-la-Montagne
- ◆ École du Plateau
- ◆ École du Marais
- ◆ École du Village
- ◆ École du Vieux-Verger
- ◆ École Euclide-Lanthier
- ◆ École Jean-de-Brébeuf
- ◆ École Notre-Dame
- ◆ École Saint-Jean-Bosco
- ◆ École Saint-Paul
- ◆ École Saint-Rédempteur

NOS ÉCOLES SECONDAIRES

- ◆ École secondaire de l'île
- ◆ École secondaire Des Lacs
- ◆ École secondaire Grande-Rivière
- ◆ École secondaire Mont-Bleu

NOS CENTRES D'ADULTES

- ◆ Centre de formation générale et professionnelle Vision-Avenir
- ◆ Centre de formation professionnelle de l'Outaouais
- ◆ Centre L'Arrimage/
Centre Saint-François
- ◆ Centre La Génération
- ◆ Centre La Pêche

NOS SERVICES

- ◆ Direction générale
- ◆ Secrétariat général et service des communications
- ◆ Service des ressources humaines
- ◆ Service des ressources éducatives
- ◆ Service de l'éducation des adultes - formation générale
- ◆ Service de l'organisation scolaire
- ◆ Service des ressources financières

Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais

225, rue Saint-Rédempteur

Gatineau, (Québec) J8X 2T3

Téléphone: 819 771-4548

Télécopieur: 819 771-6964

WWW.CSPO.QC.CA



Ensemble vers la réussite